

20 avr 2022 -17:05

## COMMUNIQUE DE PRESSE de la Conférence Interministérielle Santé publique

La pratique fondée sur les preuves et la collaboration interfédérale restent les pierres angulaires de la politique COVID-19

Aujourd'hui, la CIM Santé publique a mené un large débat sur les différentes composantes de la politique COVID-19, telles que la situation épidémiologique, la ventilation, la recherche des contacts, la santé mentale, la capacité hospitalière, la vaccination, etc. Ce débat a été mené avec des experts de Sciensano, du GEMS, du Conseil supérieur de la santé et de la Taskforce Vaccination.

Les ministres ont à nouveau souligné l'importance des avis d'experts et du fondement scientifique de la politique. C'est important non seulement pour la phase de suivi de la crise sanitaire actuelle du COVID-19, mais aussi pour la préparation d'une prochaine pandémie. C'est pourquoi les membres actuels du GEMS (Groupe d'experts sur la stratégie de gestion du COVID-19) sont invités à participer au « Strategic Scientific Committee » (SSC) nouvellement créé. Ce comité prodiguera des conseils sur la stratégie de gestion de la pandémie et travaille en étroite collaboration avec le Risk Assessment Groupe (RAG), qui à son tour analyse spécifiquement les risques. Le SSC et le RAG font tous deux partie du Risk Management Group (RMG).

La coopération interfédérale, qui a montré ses bons résultats entre autres dans les différents groupes de travail de la Commission gouvernementale, se poursuit également. La plate-forme inter-administrative (PIA), qui existe déjà au sein de la CIM Santé publique et dans laquelle siègent tous les fonctionnaires dirigeants des différents services de santé, se voit maintenant confier la tâche de poursuivre la préparation et la mise en œuvre de la politique COVID-19.

En intégrant définitivement ces tâches dans les structures existantes, la CIM souligne également l'importance qu'elle accorde à une politique de soins de santé fondée sur des données probantes. Les ministres répètent également leur appréciation et leur respect pour les nombreux experts du GEMS, entre autres, mais aussi du Conseil supérieur de la santé et d'autres organes consultatifs qui, tout au long de la crise sanitaire des deux dernières années, ont déployé des efforts considérables pour aider les décideurs politiques dans leurs choix.

Ce communiqué de presse est rédigé conjointement au nom des ministres formant la Conférence interministérielle Santé publique :

- Christie Morreale - Gouvernement wallon (présidente de la CIM)
- Frank Vandenbroucke - Gouvernement fédéral
- Wouter Beke - Gouvernement flamand
- Valérie Glatigny - Gouvernement de la Communauté française
- Bénédicte Linard - Gouvernement de la Communauté française
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande

- Antonios Antoniadis - Gouvernement de la Communauté germanophone

La Conférence Interministérielle Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Soins de Santé du SPF SPSCAE.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Wendy Lee  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 91 69  
+32 477 98 01 02  
[wendy.lee@health.fgov.be](mailto:wendy.lee@health.fgov.be)